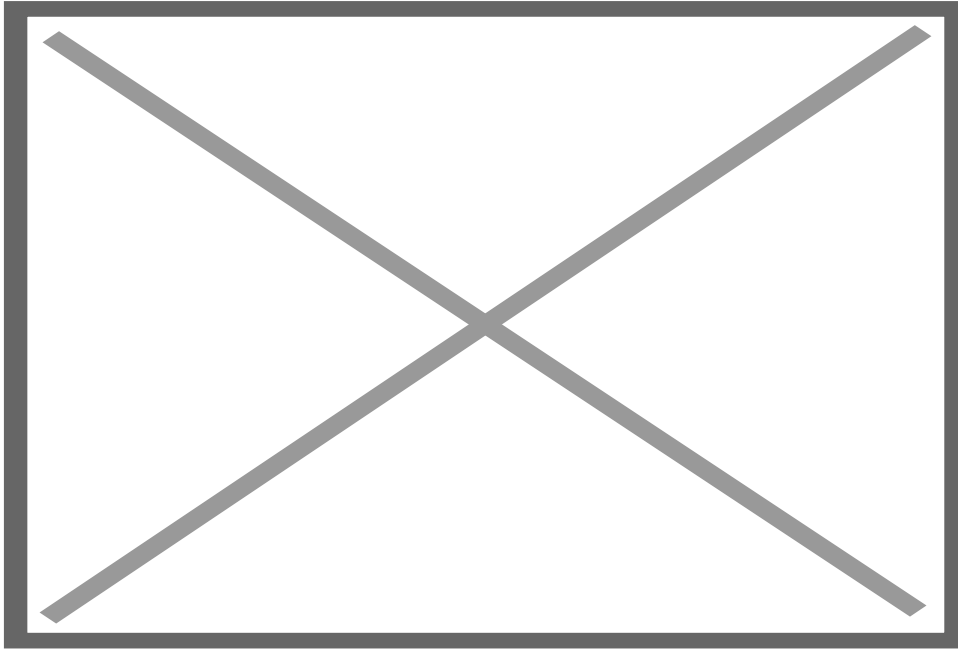


Lâ??avocate dô??Ahed Tamimi accuse ses interrogateurs de harcÃ??lement sexuel

Description

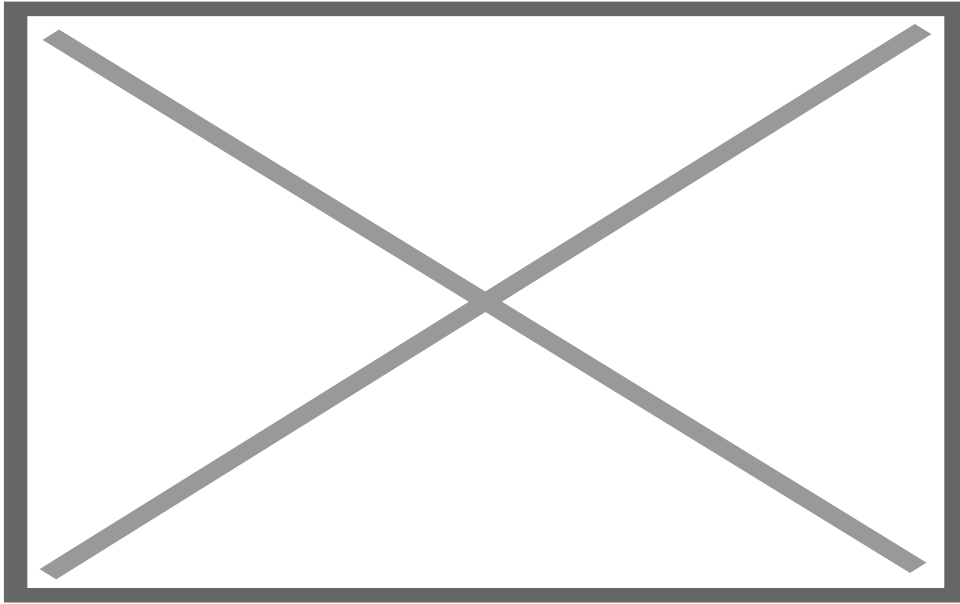
Middle East Monitor â?? 4 avril 2018



La Palestinienne Ahed Al-Tamimi, 16 ans, comparaÃ??t devant le tribunal aprÃ??s avoir Ã©tÃ© placÃ©e en dÃ©tention par les soldats israÃ©liens Ã Ramallah en Cisjordanie, le 28 dÃ©cembre 2017 (Issam Rimawi/Anadolu Agency â?? 4 avril 2018).

Lâ??avocate israÃ©lienne Gaby Lasky qui dÃ©fend lâ??adolescente palestinienne Ahed Tamimi a accusÃ© les enquÃªteurs de harcÃ??lement sexuel, a rapportÃ© hier *Arab48.com*.

Lasky a dÃ©posÃ© plusieurs plaintes contre les interrogateurs pour harcÃ??lement sexuel verbal et physique, mais elle indique quâ??aucune enquÃªte nâ??a encore Ã©tÃ© ouverte sur aucune de ses plaintes. Elle a qualifiÃ© cela de Â« violation flagrante de la loi Â».



**« Liberté pour Ahed Tamimi, Journé internationale de la Femme »
(Sabaaneh/MiddleEastMonitor)**

Dans sa plainte, l'avocate indique que l'un des interrogateurs a questionné Ahed d'une manière inconvenante pour une jeune fille mineure, ce qui équivaut à du harcèlement sexuel.

Le même interrogateur a dit à Tamimi qu'il arrêterait ses parents et les interrogerait si elle ne répondait pas à ses questions.

Lasky déclare également que, bien que Tamimi soit une jeune fille, elle a été interrogée simultanément par deux hommes, sans la présence d'une femme dans la pièce, ni même d'un interrogateur spécialisé dans les interrogatoires de mineurs.

« Ceci prouve que le système d'application de la loi (israélien) empêche sur les droits des mineurs palestiniens » précise Lasky dans sa plainte contre le procureur général israélien.

Des journalistes du *Daily Beast* ont indiqué avoir regardé une vidéo exclusive de l'interrogatoire de Tamimi divulguée ce dimanche, celle-ci montre que l'adolescente aurait enduré deux heures d'interrogatoire le 26 décembre. L'un des interrogateurs lui a dit : « Tu as des yeux d'ange », puis a essayé de lui expliquer qu'elle était comme sa sœur qui « dépense tout son argent en vêtements ».

Selon *Al-Araby Al-Jadeed*, le harcèlement et les abus sexuels, incluant le viol, sont couramment utilisés par les autorités israéliennes pour humilier et torturer les prisonniers palestiniens, hommes et femmes.

Elle a déclaré le mois dernier, avant que le tribunal accepte la négociation sur la peine (le plaider coupable), qu'« il n'y a pas de justice sous une occupation et que ce tribunal est illégitime ».

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Middle East Monitor](#)

date crÃ©Ã©e
2018/04/04